



**AIDE  
JURIDIQUE  
ESTRIE**

Centre communautaire juridique de l'Estrie



# **RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2024-2025**

---

## Table des matières

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.....	III
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	IV
1. L'ORGANISATION.....	1
1.1 L'organisation en bref.....	1
1.2 Faits saillants.....	3
1.3 Rayonnement professionnel de nos avocats (es).....	6
2. LES RÉSULTATS .....	9
Objectifs organisationnels .....	9
3. STATISTIQUES 2024-2025 .....	13
3.1 Données statistiques.....	13
3.2 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens .....	15
3.3 Protection des renseignements personnels.....	16
4. ORGANISMES PARTENAIRES.....	16

# MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

---



Le 25 juin 2024 marquait pour moi le début d'un nouveau chapitre professionnel, alors que j'entrais en fonction à titre de directrice générale du Centre communautaire juridique de l'Estrie (CCJE). Cette première année s'est déroulée sous le signe de l'écoute, de l'engagement collectif et d'une volonté sincère de replacer l'humain au cœur de notre mission et de nos décisions. Dès mon arrivée, j'ai eu le privilège d'observer la richesse humaine de notre organisation : des équipes dévouées, compétentes et investies dans une mission commune. C'est en m'appuyant sur ces forces que nous avons, avec l'équipe de direction, souhaité insuffler une dynamique renouvelée, plus agile, plus cohérente, et résolument axée vers l'avenir.

Dans cette perspective, nous avons entrepris une étude en profondeur de nos objectifs organisationnels. Notre conseil d'administration a alors adopté trois enjeux structurants qui ont guidé nos actions dans la dernière année : **l'accès à la justice**, qui demeure l'essence même de notre raison d'être; **la modernisation de nos infrastructures numériques**, devenue essentielle pour offrir des services efficaces, sécuritaires et adaptés aux réalités contemporaines; et, enfin, **l'agilité organisationnelle**, qui nous permet de répondre aux défis complexes du monde du travail, notamment en contexte de difficulté de recrutement. Ces orientations ne sont pas théoriques : elles se traduisent par des actions concrètes, des cibles claires et un engagement collectif. Grâce au travail d'équipe, à la créativité des employés et à la capacité de chacun à s'adapter, nous sommes heureux de constater que nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés.

Ce rapport annuel témoigne du travail réalisé au cours de la dernière année, mais aussi de l'importance fondamentale de chaque personne qui œuvre au sein de l'aide juridique. Peu importe son rôle ou son titre, chaque employé contribue, par son professionnalisme et son engagement, à assurer non seulement la qualité des services offerts à notre clientèle, mais aussi le bon fonctionnement de l'administration de la justice dans notre région. Leur apport est à la fois essentiel, irremplaçable et digne de reconnaissance. Cette même reconnaissance se traduit également par une attention particulière portée à leur sécurité et à leur bien-être. Cette année, un message clair a été diffusé à l'ensemble de notre personnel : aucune forme de violence ne doit être tolérée. Pour appuyer cette position, des formations ont été proposées et des affiches ont été installées dans nos bureaux afin de sensibiliser la clientèle et rappeler l'importance de maintenir un climat respectueux et sécuritaire pour toutes et tous.

L'année 2024-2025 fut également marquée par des défis persistants en matière de dotation. Comme beaucoup d'organisations, nous avons dû faire preuve d'agilité, repenser certaines de nos pratiques et ajuster nos méthodes de travail afin de continuer à répondre adéquatement aux besoins de notre clientèle. Ce sont dans ces périodes exigeantes que s'est révélée la grande solidarité de notre organisation. Grâce à la collaboration et à l'engagement de nos équipes, nous avons su traverser ces défis avec rigueur, tout en préservant la qualité de nos services.

En somme, cette année a été une année de transformation et de consolidation. Elle nous a permis de valider les fondations d'un CCJE plus fort, plus aligné, et profondément enraciné dans des valeurs humaines et sociales. C'est avec fierté que je constate le chemin parcouru et avec confiance que je regarde vers l'avenir, entourée d'une équipe mobilisée, compétente et engagée à faire vivre notre mission au quotidien.

M<sup>e</sup> France Bélanger

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---



Bonjour à toutes et tous,

L'année 2024-2025 aura été marquée, au Centre communautaire juridique de l'Estrie, par l'arrivée d'une nouvelle directrice générale, M<sup>e</sup> France Bélanger, succédant à M<sup>e</sup> Philippe Gilbert, qui occupait ce poste depuis de nombreuses années. Nous avons été heureux d'accueillir M<sup>e</sup> Bélanger et de la voir s'approprier ses nouvelles fonctions avec dynamisme tout au cours de l'année.

À travers ce changement important, la continuité a été assurée dans le suivi des dossiers et des opérations par toute une équipe engagée envers l'accès à la justice et l'idée de fournir des services juridiques de qualité à une clientèle admissible, partout sur le territoire de l'Estrie. De belles initiatives ont été mises en place, de beaux succès ont été vécus et les avocates et avocats du centre ont poursuivi leur rayonnement dans la collectivité.

Un contexte économique plus serré, se traduisant notamment par un gel d'embauches, a posé quelques défis et a demandé une optimisation des dépenses et du travail. Grâce à une collaboration forte et à l'esprit d'équipe, nous avons réussi à répondre aux besoins de notre clientèle, tout en préparant l'avenir. En ce sens, le Centre a poursuivi son leadership dans le réseau québécois relatif au déploiement du plan de transformation numérique eMAJ.

Merci à toute l'équipe pour son engagement!

Marie-Pierre Robert

Présidente du Conseil d'administration

# 1. L'ORGANISATION

---

## 1.1 L'organisation en bref



### Mission et territoire

#### NOTRE MISSION

Le *Centre communautaire juridique de l'Estrie* (CCJE) a comme mission d'assurer l'accès à la justice aux personnes financièrement admissibles, résidant sur le territoire de l'Estrie, en rendant des services juridiques, gratuitement ou avec contribution, dans la mesure prévue par la *Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques*.

#### NOTRE VISION

Être reconnu de la communauté comme une équipe chevronnée, dynamique, passionnée et innovante qui dispense des services juridiques de qualité supérieure.

#### NOS VALEURS

Le CCJE encourage tout le personnel à partager et promouvoir les valeurs qu'ils ont ensemble adoptées le 31 mars 2017 à savoir, **le professionnalisme, le respect et l'empathie** comme valeurs organisationnelles ainsi que **la communication, le respect et l'entraide** comme valeurs de fonctionnement.

### Contexte de l'organisation

Le Centre communautaire juridique de l'Estrie (CCJE) évolue dans un contexte en constant changement, où les besoins croissants en matière d'accès à la justice, les réalités socioéconomiques de la population et les contraintes systémiques exigent une grande agilité organisationnelle.

Cette dernière année a été particulièrement marquée par des difficultés importantes de recrutement et d'embauche, notamment à la suite du gel de recrutement décrété à l'échelle provinciale. Malgré ces contraintes, nos équipes ont fait preuve de solidarité, unissant leurs forces et collaborant avec rigueur et professionnalisme afin de poursuivre notre mission auprès des citoyens et citoyennes de l'Estrie.

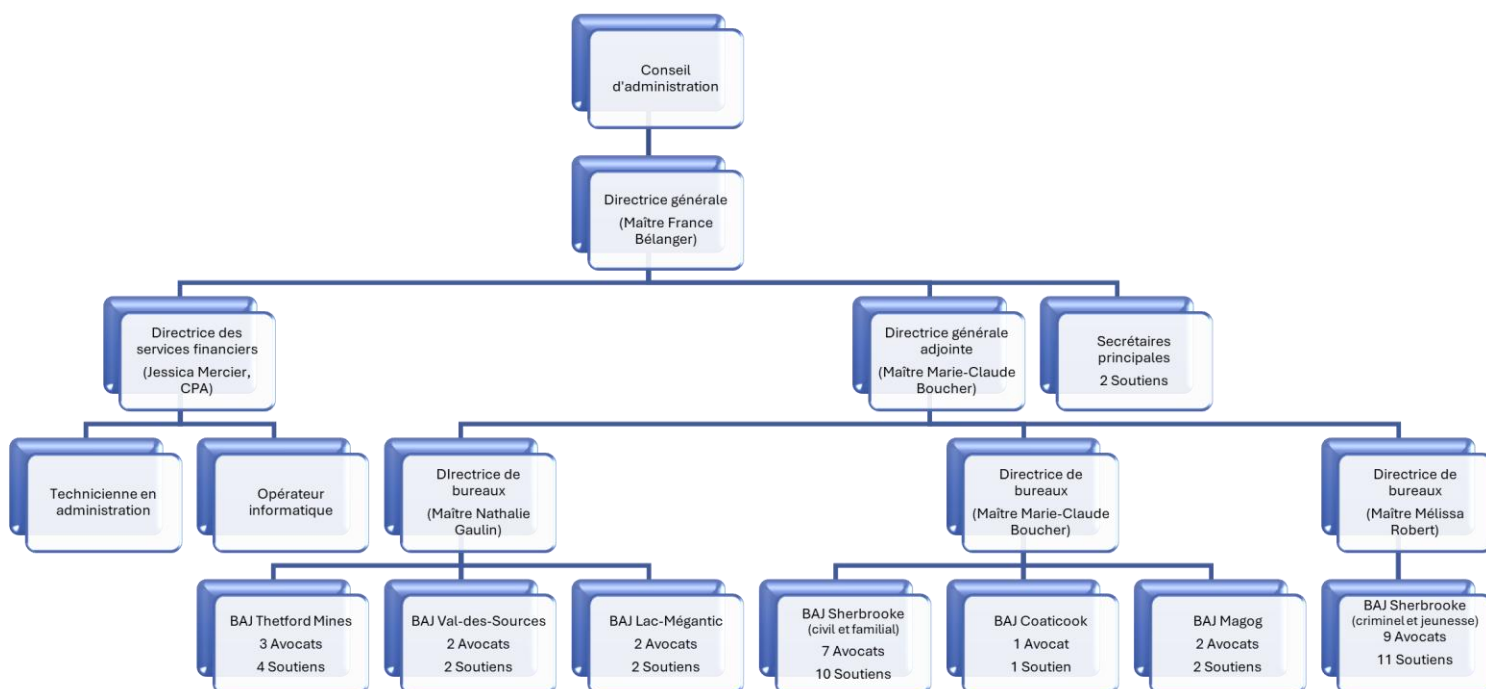
Nos équipes sont composées de professionnels engagés et résilients, dont le travail quotidien reflète les valeurs d'équité, de justice sociale et de respect qui animent notre organisation.

Au sein de la direction générale, notre directrice des services financiers a assumé, durant une grande partie de l'année, une charge de travail exceptionnelle, en raison de l'absence prolongée de deux personnes clés dans son équipe. Grâce à son expertise, sa rigueur et son grand sens des responsabilités, elle a su maintenir l'équilibre financier de l'organisation tout en poursuivant les opérations essentielles avec efficacité et engagement.

Enfin, nous avons pu compter, tout au long de l'année, sur l'appui indéfectible de notre conseil d'administration. Les administrateurs et administratrices nous ont offert une présence attentive, des conseils judicieux et un soutien empreint de bienveillance. Leur implication active représente un véritable levier pour nous guider dans nos réflexions et appuyer nos décisions stratégiques.

Les membres de notre conseil d'administration sont au 31 mars 2025 :

- Madame Marie-Pierre Robert, Présidente
- Madame Annie-Andrée Émond, Vice-présidente
- Madame Myriam Beulé, Administratrice
- M<sup>e</sup> Janik Branchaud, Administratrice
- Madame Kylie Côté, Administratrice
- Madame Sylvie Khawaja, Administratrice
- Madame Marie-Josée Langlois, Administratrice
- M<sup>e</sup> Marike Larochelle-Toornstra, Administratrice
- Madame Carole Panneton, Administratrice
- Monsieur Francis Perron, Administrateur
- M<sup>e</sup> Stéphane Reynolds, Administrateur
- Monsieur Mohamed Souлами, Administrateur



## Bureaux

### Administration

225, rue King Ouest, bureau 234  
Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

### Sherbrooke criminel-jeunesse

225, rue King Ouest, bureau 201  
Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

### Coaticook

29, rue Main Est, bureau 203  
Coaticook (Québec) J1A 1N1

### Lac-Mégantic

4340, rue Laval  
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1B8

### Sherbrooke civil-familial

225, rue King Ouest, bureau 234  
Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

### Magog

42, rue Principale Ouest, bureau 200  
Magog (Québec) J1X 2A5

### Val-des-Sources

321, rue Chassé  
Val-des-Sources (Québec) J1T 2B4

### Thetford Mines

57, rue Notre-Dame Ouest  
Thetford Mines (Québec) G6G 1J4

## Bureaux à temps partiel

**Disraeli** (desservi par le bureau d'aide juridique de Thetford Mines)

245, rue Montcalm  
Disraeli (Québec) G0N 1E0

**Stanstead** (desservi par le bureau d'aide juridique de Coaticook)

10, rue Phelps, bureau 201  
Stanstead (Québec) J0B 3E2

**Windsor** (desservi par le bureau d'aide juridique de Val-des-Sources)

5, rue des Sources, bureau 110  
Windsor (Québec) J1S 2X3

## Chiffres clés

### 1.2 Faits saillants

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux nouvelles membres ont été nommées au sein du conseil d'administration du Centre communautaire juridique de l'Estrie au cours de la dernière année. Il s'agit de :

- **Madame Myriam Beulé**, directrice générale de l'Autre-rive, qui a été nommée en remplacement de Monsieur Sébastien Laberge;
- **Me Marike Larochelle-Toornstra**, avocate chez Therrien Couture Jolicoeur, qui succède à Me Daniel Grégoire.

Le mandat de **Madame Carole Panneton** a également été renouvelé, témoignant de la confiance maintenue envers son engagement et sa précieuse contribution.

Le CCJE tient également à souligner la contribution significative de **Me Daniel Grégoire**, dont le mandat est arrivé à terme le 16 novembre 2024. Nous le remercions sincèrement pour son dévouement et son implication au sein du conseil d'administration. Son engagement a contribué à faire avancer plusieurs dossiers pour notre organisation.

## **RECRUTEMENT**

L'année qui s'achève a été marquée par des défis importants en matière de recrutement. Plusieurs facteurs ont complexifié nos efforts outre le gel de recrutement au niveau provincial. Le marché de l'emploi particulièrement tendu et la rareté de la main-d'œuvre qualifiée dans le secteur juridique en sont des exemples. Le remplacement temporaire de certains postes s'est avéré encore plus ardu, en raison de la nature imprévisible et souvent urgente de ces besoins.

Malgré ces circonstances, nous avons tout de même réussi à pourvoir avec succès des postes permanents. Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de notre équipe :

- Une avocate au bureau de Val-des-Sources : Me Solem Panneton Jutras
- Deux secrétaires au bureau de Magog : Madame Valérie Garneau et Madame Natacha Blais
- Une secrétaire à la section criminelle du bureau de Sherbrooke : Madame Megane Demers
- Une secrétaire principale responsable du recouvrement au bureau de l'administration : Madame Christine Larouche

Chacune de ces personnes se distingue par son professionnalisme, sa passion pour le service public et son engagement sincère envers les valeurs qui animent le Centre communautaire juridique de l'Estrie. Leur arrivée constitue un apport précieux pour nos équipes, et nous sommes fiers de les compter parmi nous.

## **ACCUEIL ET INTÉGRATION DU NOUVEAU PERSONNEL**

Dans le contexte des nombreuses embauches rendues nécessaires pour pourvoir des postes vacants ou pour assurer des remplacements temporaires, le Centre communautaire juridique de l'Estrie a mis en place une initiative structurante : la création d'un comité d'accueil et d'intégration.

Ce comité a eu pour mandat de revoir nos pratiques d'intégration afin qu'elles soient plus humaines, chaleureuses et pleinement adaptées aux réalités du travail dans un milieu comme le nôtre, où la mission sociale et le respect de la personne occupent une place centrale.

Concrètement, nous avons élaboré un calendrier de formation précis et structuré, permettant à chaque nouvelle personne embauchée :

- de se familiariser progressivement avec nos outils et procédures internes ;
- de comprendre les rôles, responsabilités et valeurs fondamentales de notre organisation ;
- de rencontrer les membres clés de l'équipe et du personnel de direction ;
- de bénéficier d'un accompagnement individualisé lors de ses premières semaines en poste.

Cette démarche vise non seulement à favoriser une intégration efficace et positive, mais aussi à renforcer le sentiment d'appartenance dès les premiers jours, également à mieux outiller nos nouvelles ressources pour qu'elles puissent offrir un service de grande qualité, conforme à nos standards professionnels.

Ce comité, composé de collègues issues de différents types d'emploi, témoigne de l'esprit de collaboration qui nous anime et de notre volonté d'assurer une transition fluide pour toute personne rejoignant notre équipe.

## **OPTIMISATION DES RESSOURCES ET RENFORCEMENT DE L'EXPERTISE**

Dans une perspective d'amélioration continue et de réponse concrète aux besoins opérationnels, le Centre communautaire juridique de l'Estrie a procédé à plusieurs ajustements organisationnels au cours de la dernière année. Ces mesures visaient à renforcer la capacité d'action de nos équipes, à réduire les délais de traitement et à assurer une meilleure répartition des expertises.

Parmi les initiatives mises en œuvre, notons :

- La création d'un poste de préposée spécialisée à l'admissibilité, occupé par Madame Nathalie Nadeau, qui se voit charger de:
  - Vérifier l'admissibilité économique des requérants pour les bureaux régionaux de Magog, Val-des-Sources et Coaticook ;
  - D'assurer ce même travail à mi-temps pour la section criminelle ;
  - D'agir à titre de personne-ressource pour la formation des nouveaux membres du personnel sur les notions d'admissibilité y compris notre logiciel de demande d'aide juridique. Son expertise contribue à assurer une application uniforme des règles et à outiller adéquatement nos employés dès leur arrivée. La création de ce poste a été possible suite à une transformation d'un poste de technicienne en droit laissé vacant suite à un départ à la retraite.
- Un poste d'avocate, comblé par Me Annie-Claude Hinse, a été affecté à deux bureaux, soit la section civile du bureau de Sherbrooke et le bureau de Magog. L'expertise de Me Hinse vient se rajouter à celle de l'équipe de Sherbrooke afin de maintenir un niveau de service élevé et cohérent dans les deux points de service en plus d'aider à la réduction des délais de rendez-vous en matière civile au bureau de Sherbrooke.
- Enfin, dans un esprit de solidarité inter bureaux et afin de réduire les délais d'attente pour la clientèle en droit familial, Me Véronique Dion, avocate au bureau de Coaticook, ainsi que Me Marie-Christine Roy, avocate au bureau de Magog, ont généreusement accepté de prêter main-forte au bureau de Sherbrooke en cas de besoins ponctuels. Leur engagement à soutenir leurs collègues contribue directement à une meilleure fluidité dans l'offre de services juridiques à notre clientèle.

Ces changements illustrent bien l'agilité de notre organisation et la volonté de chaque membre de l'équipe de contribuer activement à la mission du CCJE, en mettant à profit ses compétences là où elles sont le plus utiles.

## **UNE SOLIDARITÉ QUOTIDIENNE ET EXEMPLAIRE DANS TOUS NOS BUREAUX**

Au-delà des ajustements formels apportés à notre structure ou à nos effectifs, l'année a été marquée par un esprit d'entraide au sein de l'ensemble de nos bureaux. Même en l'absence de restructuration

officielle, chaque membre de l'équipe a su faire preuve de disponibilité, de souplesse et surtout de bienveillance envers ses collègues.

Dans un contexte parfois exigeant, où les demandes de la clientèle et les défis organisationnels peuvent s'accumuler, cette capacité à se soutenir mutuellement a fait toute la différence. Que ce soit pour offrir un coup de main lors d'absences imprévues, partager son expertise, ou simplement prendre le temps d'accueillir un nouveau collègue, chaque geste posé a contribué à préserver la qualité des services offerts.

## **TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET SÉCURITÉ INFORMATIQUE**

L'année a également été marquée par des avancées significatives en matière de transformation numérique, dans un souci constant d'efficacité, de modernisation de nos pratiques et de protection des informations sensibles de notre clientèle.

Le programme eMAJ progresse de façon importante, et l'une de ses réussites concrètes est l'implantation complète du Bloc-Notes 2.0 dans l'ensemble des bureaux du CCJE. Cet outil facilite désormais la centralisation des informations liées aux dossiers et améliore la fluidité des suivis, tout en assurant une meilleure traçabilité des interventions.

Dans le même esprit de modernisation, l'outil Consigno a été déployé, permettant désormais la signature électronique à distance, une avancée majeure en matière de simplification administrative et de service à la clientèle, notamment pour les personnes ayant un problème de transport ou d'accès à nos bureaux physiques.

Également, plusieurs outils ont été mis à la disposition des équipes pour favoriser le travail numérique, tels que des ordinateurs portables et des écrans supplémentaires.

Toutefois, cette transformation technologique ne peut aller sans un renforcement parallèle de nos pratiques en sécurité informatique. Ainsi, des directives et politiques internes ont été mises à jour et/ou créées pour encadrer l'utilisation sécuritaire des outils numériques. Des formations ont également été offertes pour mieux outiller le personnel face aux risques d'hameçonnage et autres cybermenaces.

Des actions concrètes ont aussi été mises en place pour favoriser l'adoption de saines habitudes numériques au travail, tant au niveau de la gestion des mots de passe que de la vigilance dans l'ouverture des courriels, l'usage des appareils mobiles ou le stockage des données.

Ces efforts démontrent l'engagement du CCJE à offrir un environnement de travail moderne, sécuritaire et aligné avec les meilleures pratiques en matière de transformation numérique.

## **1.3 Rayonnement professionnel de nos avocats (es)**

Chaque jour, nos avocates et avocats s'illustrent par la qualité de leur travail, leur rigueur juridique et leur engagement profond envers l'accès à la justice. Leur contribution dépasse largement les murs de nos bureaux et s'inscrit dans une volonté constante d'influencer positivement le milieu juridique. Voici quelques exemples qui ont eu lieu dans la dernière année :



#### ME LISANNE FABI

Sherbrooke – civil-familial  
(En défense à une demande pour garde, accès et ordonnance de sauvegarde)  
C.S. 450-04-017196-220  
17 janvier 2025 – Juge Johanne Brodeur

Me Fabi représente la défenderesse.

Peu de décisions traitent de la violence judiciaire et de l'application du nouvel article 54 C.p.c. Dans ce dossier très conflictuel de garde d'enfant, la violence judiciaire que fait subir le père à la mère d'un jeune enfant en garde partagée est étudiée. Le père a tout fait pour rendre le processus difficile à la mère, la menaçant, la harcelant, utilisant des procédures à la cour, des mises en demeure, des contestations de son admissibilité au service d'aide juridique et autres. Il a même demandé dans sa procédure que la mère soit condamnée au paiement d'une somme d'argent compensatoire, prétextant qu'elle était responsable personnellement d'un montant d'honoraires de son avocat. Le père estime à 20 heures par semaine le travail investi pour des procédures contre son ancienne conjointe. Le tribunal a déclaré que le père a abusé du système et que la mère et l'enfant sont victimes de violence judiciaire. Le père a été condamné à payer les frais de la procureure à l'enfant (7000.00 \$) et cette dernière s'est engagée à ne pas facturer l'aide juridique.



#### ME ALEXANDRA HOUDE

Sherbrooke – civil-administratif  
Tribunal administratif du Québec – section des affaires sociales  
2024-QCTAQ 06526  
SAS-Q-269255-2306  
4 juillet 2024  
Juges administratifs : Karina Tanghe et Carl Leclerc

Me Houde représente la défenderesse.

La Société d'assurance automobile du Québec a refusé de reconnaître la survenue d'un accident automobile au sens de la Loi, au motif qu'aucun préjudice corporel n'en a découlé. La cliente a dû démontrer, avec l'aide de son avocate, par une preuve prépondérante, que le préjudice subit était lié à l'accident même si celui-ci s'était déroulé à basse vitesse. Le tribunal a conclu que l'évènement a causé une blessure cervicale qui a exacerbé une condition personnelle déjà symptomatique.



#### ME NOÉMIE PITRE

Sherbrooke – jeunesse  
Protection de la jeunesse  
C.Q. 450-41-008977-234  
14 janvier 2025 – Juge Catherine Brousseau

Me Pitre représente l'enfant.

La directrice de la protection de la jeunesse est intervenue dans la situation d'un enfant en raison de l'exposition de l'enfant à la violence et toxicomanie de ses parents. Après un placement de quelques mois et une réintégration à temps complet dans son milieu familial, les policiers interviennent à nouveau alors que les parents sont en état de consommation. Le tribunal considère que le type de violence vécu dans ce milieu est une violence conjugale situationnelle, puisque cela survient lors de conflits ou de différends ponctuels et résulterait d'une réponse inadaptée au stress, à l'exaspération et à de la colère issue de conflits dans le couple. Le tribunal a dû analyser si cela constituait de l'exposition à la violence conjugale au sens de la nouvelle définition prévue à la loi ou s'il s'agissait de mauvais traitements psychologiques. Le tribunal a également dû analyser si les délais de placements dans la situation de l'enfant avaient été atteints et s'ils

l'étaient, était-il dans l'intérêt de l'enfant, qu'un retour dans son milieu familial soit envisagé à court terme ou y avait-il des motifs sérieux le justifiant.



**ME JULIE BEACHEMIN**

Sherbrooke – criminel  
C.Q. 450-01-129075-235  
15 novembre 2024 – Juge Benoit Gagnon

Me Beauchemin représente le défendeur.

Le tribunal a dû analyser si la peine minimale dans un cas d'agression sexuelle était cruelle et inusitée et devrait être inopérante suite à une requête en inconstitutionnalité déposée par Me Beauchemin. L'accusé avait 18 ans et 43 jours au moment des contacts de nature sexuelle avec une mineure de 13 ans. Le juge a spécifié que le délinquant n'est plus un adolescent et ne bénéficie pas du régime particularisé favorable aux moins de 18 ans. La différence d'âge étant significative, l'accusé n'a pu invoquer le consentement de la victime aux gestes à caractère sexuel posés. Après une analyse très étoffée du juge, ce dernier a conclu que la peine minimale viole l'article 12 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et la qualifie d'inopérante à l'égard du délinquant.



**ME SAMUEL BOUCHARD**

Sherbrooke – criminel  
C.Q. 450-01-124696-225  
3 octobre 2024 – Juge Jean-Guillaume Blanchette

Me Bouchard représente le défendeur.

On reprochait à l'accusé d'avoir commis des gestes à caractère sexuel envers sa sœur cadette tout juste après avoir atteint l'âge de la majorité. La défense nie les gestes reprochés à l'accusé en plus de remettre en question la juridiction de la cour en soulevant l'hypothèse que les gestes auraient été commis avant sa majorité. Pour sa part, la plaignante relie l'évènement à un objet et à d'autres évènements qui lui permettent de confirmer que les gestes ont été commis après la majorité de l'accusé.

En réouverture d'enquête, la défense présente le témoignage du père de l'accusé et de la plaignante, qui dépose à l'effet qu'il aurait reçu, avant la majorité de l'accusé, l'objet évoqué par la plaignante pour situer la date de l'évènement. Le juge doit déterminer s'il a juridiction pour trancher l'affaire dans l'optique où un doute persiste sur la majorité de l'accusé au moment de l'évènement. Les parties s'entendent sur le cadre juridique à l'effet que la défense a un fardeau de présentation pour soulever la minorité potentielle de l'accusé au moment de l'évènement et que, par la suite, c'est la poursuite qui a un fardeau de persuasion de démontrer hors de tout doute raisonnable que l'accusé était majeur au moment de l'évènement. La poursuite admet que la défense s'est déchargée de son fardeau de présentation.

Le juge se réfère à l'exercice de l'évaluation de versions contradictoires afin de déterminer si un doute persiste sur la question de la majorité de l'accusé au moment de l'évènement. Le juge en arrive à la conclusion qu'il ne croit pas l'accusé, que sa version ne soulève pas de doute raisonnable, mais que l'ensemble de la preuve en soulève un. Ainsi, il décline la juridiction de la cour et annule l'acte d'accusation.

## 2. LES RÉSULTATS

### Objectifs organisationnels

#### 2.1 Résultats relatifs aux objectifs 2024-2025

ENJEU 1 ACCÈS À LA JUSTICE			
ORIENTATION	OBJECTIFS	ACTIONS/INDICATEURS	CIBLE
1.1 ÉTENDRE ET CONSOLIDER NOTRE PRÉSENCE AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES ET DE NOTRE CLIENTÈLE	1.1.1 Diffuser à la clientèle et aux partenaires les chroniques juridiques fournies par la Commission des services juridiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser les chroniques du réseau de l'aide juridique sur le site web du CCJE et dans toutes les salles de réception des bureaux du CCJE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Février 2025 <b>(cible atteinte)</b></li> </ul>
	1.1.2 Offrir à nos partenaires communautaires et aux avocats de la pratique privée des séances d'information sur les services et le fonctionnement de l'aide juridique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cibler un ou des avocats/employés de soutien qui dispensera de la formation</li> <li>Informer par courriel ou invitation les organismes de notre région et les avocats de la pratique privée des dates des dites séances d'information, afin qu'ils puissent s'y joindre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fixer 1 à 2 séances d'information annuellement <b>(cible en voie d'être atteinte en mai)</b></li> <li>Mai 2025 <b>(cible en voie d'être atteinte)</b></li> </ul>
<p><b>RÉSULTATS 2024-2025 :</b></p> <p>Les efforts déployés pour fixer les formations destinées aux organismes communautaires progressent de façon significative. En effet, une avocate a reçu un mandat spécial pour la prochaine année afin de soutenir cette initiative. Grâce à son engagement, le contenu de la formation a été soigneusement préparé et la session destinée aux avocats de la pratique privée a d'ores et déjà été planifiée.</p> <p>Ces avancées témoignent du sérieux du travail accompli et permettent d'affirmer que nous sommes en bonne voie d'atteindre nos cibles établies. Les prochaines étapes visent à finaliser l'organisation des formations spécifiquement dédiées aux organismes communautaires avec la même rigueur et le même souci d'efficacité.</p>			

## ENJEU 2 MODERNISATION DE NOS INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

ORIENTATION	OBJECTIFS	ACTIONS/INDICATEURS	CIBLE
<b>2.1 DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE</b>	<b>2.1.1</b> Poursuivre et participer à la transformation numérique du Programme eMAJ	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Finaliser le déploiement de OneNote dans les bureaux criminel et Magog</li> <li>▪ Installer un 2<sup>e</sup> écran à tous les avocats</li> <li>▪ Fournir un ordinateur portable à tous les employés de soutien des bureaux de Sherbrooke</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déploiement de OneNote à Magog : octobre 2024 <b>(Cible atteinte)</b></li> <li>▪ Déploiement de OneNote au bureau criminel de Sherbrooke : janvier 2025 <b>(Cible atteinte)</b></li> <li>▪ 2<sup>e</sup> écran pour tous les avocats : décembre 2024 <b>(Cible atteinte)</b></li> <li>▪ Ordinateur portable pour tous les employés de soutien des bureaux de Sherbrooke : décembre 2024 <b>(Cible atteinte)</b></li> </ul>
	<b>2.1.2</b> Améliorer la communication avec nos clients et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déployer la téléphonie IP dans tous les bureaux régionaux</li> <li>▪ Former les employés à l'utilisation de cette nouvelle technologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Janvier 2025 <b>(Cible en voie d'être atteinte)</b></li> </ul>

### RÉSULTATS 2024-2025 :

En ce qui concerne le déploiement de la téléphonie IP, le déploiement a été complété pour la majorité de nos bureaux régionaux, malgré le retard à l'échéancier prévu. Toutefois, il est à noter que les deux derniers bureaux régionaux verront son implantation réalisée en mai 2025. Ce décalage n'affecte toutefois pas de manière significative l'atteinte globale de l'objectif, puisque l'ensemble du projet demeure bien aligné avec nos engagements.

Par ailleurs, relativement aux autres actions prévues dans le cadre de l'objectif visant à poursuivre et à participer activement à la transformation numérique, toutes les initiatives planifiées ont été menées à terme avec succès. Ces réalisations témoignent de notre engagement soutenu envers la modernisation de nos services et le renforcement de notre infrastructure numérique, au bénéfice de notre organisation et de notre clientèle.

ENJEU 3 AGILITÉ ORGANISATIONNELLE			
ORIENTATION	OBJECTIFS	ACTIONS/INDICATEURS	CIBLE
3.1 FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LE BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS	3.1.1 Améliorer le processus d'accueil, d'intégration et favoriser la rétention des employés	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer un comité d'accueil et d'intégration</li> <li>▪ Élaborer un processus d'intégration des nouveaux employés</li> <li>▪ Mettre en place un processus d'évaluation des nouveaux employés</li> <li>▪ Revoir le guide du personnel et le tenir à jour</li> <li>▪ Présenter un document informatif des rôles et responsabilités des membres de la direction générale</li> <li>▪ Octroyer des mandats spéciaux aux avocats spécialistes dans chacun des domaines couverts par l'aide juridique pour aider et conseiller les avocats ayant besoin de support</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décembre 2024 <b>(Cible atteinte)</b></li> <li>▪ Décembre 2024 <b>(Cible atteinte)</b></li> <li>▪ Décembre 2024 <b>(Cible atteinte)</b></li> <li>▪ En continu</li> <li>▪ Décembre 2024 <b>(Cible atteinte)</b></li> <li>▪ Avril 2025 <b>(Cible atteinte)</b></li> </ul>
	3.1.2 Développer des processus en lien avec l'admissibilité et l'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir et communiquer des processus concernant les volets contributifs et la facturation des coûts réels</li> <li>▪ Prévoir un processus de vérification des dossiers</li> <li>▪ Former le personnel en conséquence et faire les suivis nécessaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Février 2025 <b>(Cibles atteintes)</b></li> </ul>
	3.1.3 Améliorer la communication aux employés	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tenir annuellement 2 rencontres avec tous les employés afin de les informer des objectifs et des orientations du CCJE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1<sup>re</sup> tournée de la direction générale à l'automne 2024 <b>(Cible atteinte)</b></li> <li>▪ Journée de formation en mai 2025 <b>(Cible modifiée)</b></li> </ul>

<b>3.2 ACCROÎTRE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DÉTENUS PAR LE CCJE</b>	<b>3.2.1</b> Adopter les bonnes pratiques pour être conforme à la Loi 25	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer un tableau de conservation des données en collaboration avec les autres CCJ</li> <li>▪ Créer une procédure d'exercice des droits des personnes physiques en collaboration avec les autres CCJ</li> <li>▪ Sensibiliser le personnel du CCJE aux bonnes pratiques relatives à la protection des renseignements personnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mai 2025</li> </ul> <p><b>(Cibles en voie d'être atteinte)</b></p>
--	--	---	---

### RÉSULTATS 2024-2025 :

L'action visant à sensibiliser le personnel du Centre communautaire juridique de l'Estrie (CCJE) aux bonnes pratiques en matière de protection des renseignements personnels a été pleinement réalisée. Cette étape cruciale renforce notre engagement à assurer la confidentialité et la sécurité des informations que nous traitons.

Quant aux actions suivantes :

- La création du tableau de conservation des données,
- La création d'une procédure relative à l'exercice des droits des personnes physiques,

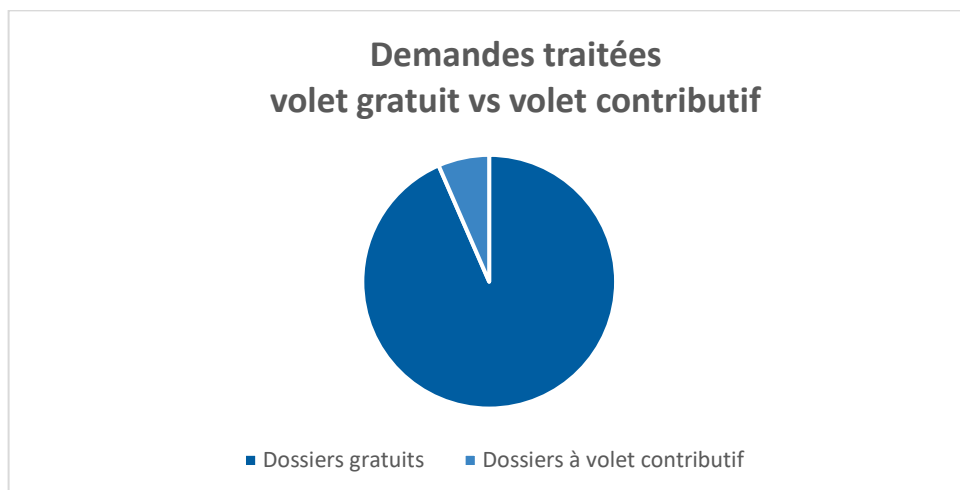
elles sont en voie d'être finalisées. Leur aboutissement est prévu sous peu. Le léger délai observé dans l'achèvement de ces travaux s'explique par la nécessité de coordonner les efforts au sein d'un comité de directrices et directeurs généraux issus de différents centres communautaires juridiques. Ce travail collaboratif, bien que plus long que prévu, permettra d'assurer l'harmonisation des pratiques à l'échelle provinciale et de renforcer la qualité et la cohérence de nos outils de gestion des renseignements personnels.

Ainsi, malgré ce court décalage, nous demeurons pleinement alignés avec notre objectif d'accroître la protection des renseignements personnels détenus par le CCJE.

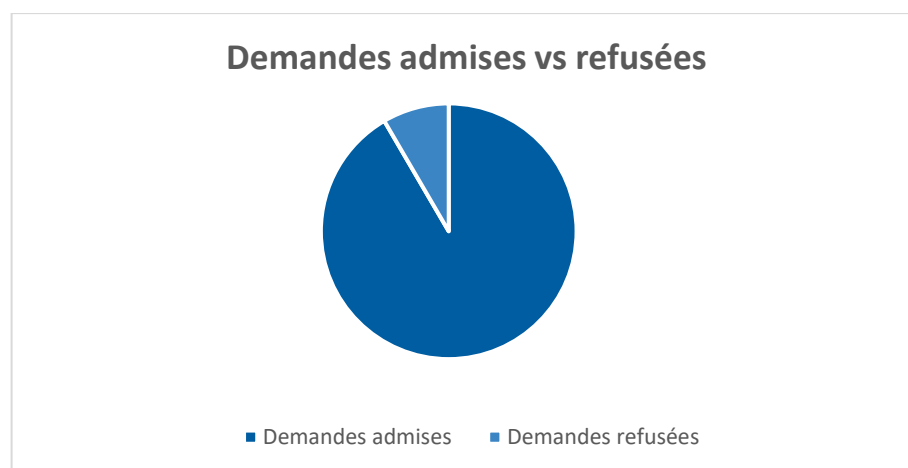
### 3. STATISTIQUES 2024-2025

---

#### 3.1 Données statistiques



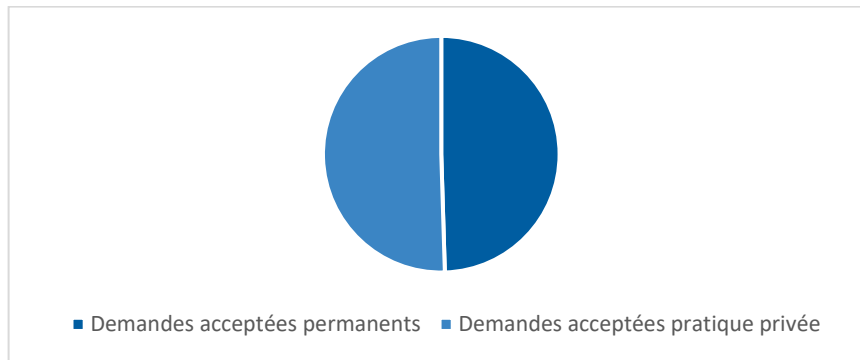
<b>13 560</b> Demandes traitées (Contributif et gratuit)	<b>91,5 %</b> dossiers gratuits	<b>8,5 %</b> dossiers à volet contributif
--	------------------------------------	--



<b>12 249</b> Demandes admises	<b>91,6 %</b>
<b>1 125</b> Demandes refusées	<b>8,4 %</b>

\* 186 demandes non statuées (En suspens et/ou attestations conditionnelles) en date du 5 mai 2025

## Demandes acceptées par les avocats permanents et par la pratique privée



**6248 demandes** **51 %**  
*Avocats permanents*

**6001 demandes** **49 %**  
*Avocats de la pratique privée*

### Nombre total des demandes traitées par domaine de droit \* (Volets contributifs et gratuits)

Civil	2024-2025	2023-2024
CIVIL – ADMINISTRATIF	2083	1924
FAMILIAL	1567	1652
PROTECTION DE LA JEUNESSE	2785	2895
IMMIGRATION	81	81
HOMOLOGATION	141	135
<b>TOTAL</b>	<b>6657</b>	<b>6687</b>

Criminel	2024-2025	2023-2024
CARCÉRAL	410	452
CRIMINEL	2194	1883
CRIMINEL – JEUNESSE	507	452
CRIMINEL – SOMMAIRE	3525	3584
CHAPITRE III	29	40
<b>TOTAL</b>	<b>6665</b>	<b>6411</b>

\* Excluant les demandes en droit notarial et les données incomplètes

## Statistiques 2024-2025 des services de garde 24 heures

2024 - 2025										
Période couverte	Total appels	PROVENANCE				ARRESTATION		RÉGION JUDICIAIRE		
		Service Provincial	Service Telmatik			Dét.	Lib.	SAINT-FRANÇOIS	MÉGANTIC	THETFORD
			Jour	12h-13h	Total					
Avril	105	71	31	3	34	37	68	81	6	18
Mai	127	81	43	3	46	58	69	98	8	21
Juin	113	84	28	1	29	34	79	95	8	10
Juillet	136	101	29	6	35	62	74	121	5	10
Août	123	93	30	0	30	58	65	105	3	15
Septembre	129	93	36	0	36	58	71	105	7	17
Octobre	127	92	32	3	35	44	83	110	8	9
Novembre	118	89	23	6	29	41	77	89	9	20
Décembre	112	93	18	1	19	56	56	95	10	7
Janvier	108	62	42	4	46	58	50	83	4	21
Février	76	53	22	1	23	33	43	69	0	7
Mars	105	59	44	2	46	46	59	91	8	6
<b>TOTAL</b>	<b>1379</b>	<b>971</b>	<b>378</b>	<b>30</b>	<b>408</b>	<b>585</b>	<b>794</b>	<b>1142</b>	<b>76</b>	<b>161</b>

## 3.2 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

Le CCJE a maintenu, durant l'année, les engagements énoncés dans la Déclaration de services aux citoyens.

Les plaintes reçues à nos bureaux constituent une source d'information qui nous permet d'améliorer nos services à la population. C'est pourquoi chacune des plaintes est évaluée avec intérêt et profondeur.

Voici comment elles se sont réparties dans la dernière année :

CCJE	2024-2025
<u>Nombre de plaintes reçues</u>	8
<u>Nombre de plaintes en cours de traitement</u>	0
<u>Nombre de plaintes dont le traitement est terminé</u>	8
<u>Nombre de plaintes relevant d'un autre organisme</u>	2
<u>Nombre de plaintes anonymes ne pouvant faire l'objet d'une décision</u>	0
Nombre de plaintes où il y a eu désistement	0
Nombre de plaintes recevables, mais non fondées	8
Nombre de plaintes par des victimes d'infractions criminelles	0

### 3.3 Protection des renseignements personnels

Le CCJ est assujéti à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*. Le présent tableau représente le traitement des demandes formulées par des personnes concernées ainsi qu'à l'analyse particularisée des incidents de confidentialité survenus au sein des bureaux du CCJE.

Types de demandes traitées	2024-2025
1. Accès à des renseignements personnels	0
2. Rectification ou suppression de documents	0
3. Portabilité des données	0
4. Incident de confidentialité rapporté	2
5. Incident de confidentialité rapporté avec préjudice sérieux	0

## 4. ORGANISMES PARTENAIRES

### IMPLICATIONS DU PERSONNEL AVOCAT DU CCJE



#### L'AIDE À LA PERSONNE ET À LA FAMILLE

##### **ACEF Estrie**

M<sup>e</sup> Simon Delisle-Beaulieu  
Personne-ressource

##### **Bulle et Baluchon**

M<sup>e</sup> Audrey Lajoie  
Membre du CA

##### **Association des proches de personnes atteintes de maladie mentale de l'Estrie (APPAAM)**

M<sup>e</sup> Simon Delisle-Beaulieu  
Membre du C.A. (président)  
Personne-ressource

##### **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)**

M<sup>e</sup> Gabrielle Lemay  
Personne-ressource

**Centre des femmes de la MRC du Granit**

M<sup>e</sup> Nathalie Gaulin  
Personne-ressource

**Couleurs du vent (Les) – maison de fin de vie**

M<sup>e</sup> Cindy Langlais  
Membre du C.A. (secrétaire)

**DIRA-Estrie**

Me Karianne Boulanger  
Personne-ressource

**Éveil (L')**

M<sup>e</sup> Véronique Dion  
Personne-ressource

**Maison CALM**

M<sup>e</sup> Céline Gallant  
Membre du C.A. (vice-présidente)

**Moisson Estrie**

M<sup>e</sup> Alexandra Houde  
Membre du C.A.

**MomentHom**

M<sup>e</sup> Marc-André Champagne  
Personne-ressource

**Partage St-François**

M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
Président du C.A. (depuis juin 2024)

**Service d'aide aux Néo-Canadiens**

M<sup>e</sup> Lianne Fabi  
Personne-ressource

**Service de police de Sherbrooke**

M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
Personne-ressource  
Stage avec l'Équipe mobile d'intervention psychosociale

**Coop l'Autre toit**

M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
Personne-ressource

**Curateur public du Québec**

M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
Personne-ressource

**Escal (L') de l'Estrie**

M<sup>e</sup> Lianne Fabi  
Personne-ressource

**Maison Bon séjour**

M<sup>e</sup> Gabrielle Lemay  
Personne-ressource

**Maison d'hébergement La Bouée**

M<sup>e</sup> Nathalie Gaulin  
Personne-ressource  
M<sup>e</sup> Marie-Eve Maillé  
Membre du C.A.  
Membre du comité d'éthique  
Personne-ressource  
Séance d'information sur les tribunaux spécialisés/ violence conjugale

**Réseau d'aide le Tremplin**

M<sup>e</sup> Audrey Lajoie  
Membre du CA (présidente)

**Santé publique (équipe de proximité – services psychosociaux – projets de mobilisation communautaire)**

M<sup>e</sup> Nathalie Gaulin  
Personne-ressource

**Service d'aide à domicile du Granit**

M<sup>e</sup> Nathalie Gaulin  
Membre du C.A. (présidente)

**Services budgétaires populaires des Sources**

M<sup>e</sup> Céline Gallant  
Personne-ressource



## L'ENSEIGNEMENT ET LA JEUNESSE

### **Carrefour jeunesse emploi de Coaticook**

M<sup>e</sup> Véronique Dion  
Membre du C.A.

### **Collège de Sherbrooke (étudiants en francisation)**

M<sup>e</sup> Karianne Boulanger  
M<sup>e</sup> Annie-Claude Hinse  
Séance d'information sur l'aide juridique et le droit familial, droit de la jeunesse et civil (logement)

### **Commission de service scolaire de la région de Sherbrooke**

Comité de parents  
M<sup>e</sup> Karine Arseneault-Sirois  
Membre

### **École primaire de la Maisonnée**

M<sup>e</sup> Karine Arseneault-Sirois  
Présidente du conseil d'établissement  
Personne-ressource

### **CPE les Stroumps**

M<sup>e</sup> Audrey Lajoie  
Membre du CA (secrétaire)

### **Université de Sherbrooke**

**Programme clinique**  
M<sup>e</sup> Karine Arseneault-Sirois  
M<sup>e</sup> Annie-Pier Babineau  
M<sup>e</sup> Julie Beauchemin  
M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
M<sup>e</sup> Simon Delisle-Beaulieu  
M<sup>e</sup> Samuel Bouchard  
M<sup>e</sup> Lianne Fabi  
M<sup>e</sup> Annie-Claude Hinse  
M<sup>e</sup> Gabrielle Lemay  
M<sup>e</sup> Valérie Lauzier  
M<sup>e</sup> Noémie Pitre  
Supervision d'étudiants

M<sup>e</sup> Gabrielle Lemay  
Comité de sélection des étudiants

### **Club Optimiste de Lac-Mégantic**

M<sup>e</sup> Marie-Eve Maillé  
Membre du C.A. (trésorière)  
M<sup>e</sup> Nathalie Gaulin  
Membre du C.A. (vice-présidente)

### **Comité d'examen des empêchements du ministère de la Famille**

M<sup>e</sup> Audrey Lajoie  
Membre

### **École primaire Alfred-Desrochers**

M<sup>e</sup> Gabrielle Lemay  
Présidente du conseil d'établissement  
Représentante substitut au comité de parents

### **CPE des Nations**

M<sup>e</sup> Véronique Dion  
Membre du C.A. (présidente)

### **Grands frères grandes sœurs de l'Estrie**

M<sup>e</sup> Audrey Fortier-Laperle  
Membre du CA (secrétaire)

### **Maison des jeunes du Granit**

M<sup>e</sup> Nathalie Gaulin  
Membre du C.A. (présidente)

### **Carrefour étudiants**

M<sup>e</sup> Annie-Pier Babineau  
M<sup>e</sup> Samuel Bouchard  
M<sup>e</sup> Gabrielle Lemay  
Présentation de l'aide juridique et informations sur les activités cliniques

### **École de Travail social**

M<sup>e</sup> Valérie Lauzier  
Procès simulé pour les étudiants

### **Pro Bono UdeS**

M<sup>e</sup> Julie Beauchemin  
Superviseuse de 3 projets

**Faculté de droit**  
**Programme de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle**

M<sup>e</sup> Julie Beauchemin  
M<sup>e</sup> Marc-André Champagne  
Me Simon Delisle-Beaulieu  
M<sup>e</sup> Audrey Lajoie  
Chargés de cours

M<sup>e</sup> Audrey Lajoie  
Rencontre avec des étudiants de 1<sup>re</sup> année afin de les  
entretenir sur le travail de juriste à l'aide juridique

M<sup>e</sup> Julie Beauchemin  
Présentation de la pratique à l'aide juridique

**Midi-Carrière**

M<sup>e</sup> France Bélanger  
M<sup>e</sup> Mélissa Robert  
Rencontre avec des étudiants afin de les entretenir sur le  
travail de juriste à l'aide juridique



**LA JUSTICE**

**Jeune Barreau de Saint-François**

M<sup>e</sup> Émilie Boulanger  
Vice-présidente  
M<sup>e</sup> Samuel Bouchard  
Vice-président

**Comité de formation permanente**

M<sup>e</sup> Céline Gallant  
Présidente  
M<sup>e</sup> Annie-Claude Hinse  
Membres

**Comité sur les conflits sévères de séparation**

M<sup>e</sup> Annie-Pier Babineau  
Membre

**Tandem (Le)**

M<sup>e</sup> Valérie Lauzier  
Personne-ressource

**Barreau de Saint-François**

M<sup>e</sup> Gabrielle Lemay  
Conseillère  
M<sup>e</sup> Karine Arseneault-Sirois  
Administratrice

**Comité des affaires criminelles et pénales**

M<sup>e</sup> Samuel Bouchard  
M<sup>e</sup> Marc-André Champagne  
Membres

**Comité en droit administratif et sous-comité sur les expertises**

M<sup>e</sup> Annie-Claude Hinse  
Membre

**Comité en droit de la famille**

M<sup>e</sup> Lianne Fabi  
M<sup>e</sup> Céline Gallant  
Membres  
M<sup>e</sup> Valérie Lauzier  
Présidente

**Comité entente sociojudiciaire**

M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
Membre

**Groupe d'experts en droit de la jeunesse du Barreau**

M<sup>e</sup> Audrey Lajoie  
Membre

**Commission des services juridiques  
Comité d'assurance-invalidité SSQ**

M<sup>e</sup> Marie-Claude Boucher  
Membre

**Comité directeur Programme eMAJ**

M<sup>e</sup> France Bélanger  
Membre

**Équijustice Estrie**

M<sup>e</sup> Mélissa Robert  
Membre du C.A.  
M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
Personne-ressource

**Institut québécois de la réforme du droit  
et de la justice**

M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
Sondage en lien avec l'étude  
pour modification P-38

**Projet-pilote – prévention des expulsions**

M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
Membre

**Comité Programme de mesures  
de rechange général (PMRG)**

M<sup>e</sup> Marc-André Champagne  
Membre

**CSSS-IUGS**

M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
Personne-ressource

**CSSS du Granit**

M<sup>e</sup> Nathalie Gaulin  
Personne-ressource

**Comité en droit de la jeunesse**

M<sup>e</sup> Mélissa Robert  
Membre (secrétaire)

**Comité stratégique en itinérance**

M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais  
Membre

**Barreau du Québec  
Justice Pro Bono**

M<sup>e</sup> Annie-Claude Hinse  
Membre du comité d'approbation des demandes

**Marathon juridique**

M<sup>e</sup> Karine Arseneault-Sirois  
M<sup>e</sup> Karianne Boulanger  
M<sup>e</sup> Gabrielle Lemay  
Présentation de l'aide juridique et de ses services

**Comité cohérence et modernisation du réseau de l'aide juridique**

M<sup>e</sup> France Bélanger  
Membre

**Comité provincial du réseau de l'aide juridique en droit de la  
jeunesse**

M<sup>e</sup> Mélissa Robert  
Membre

**Colloque en droit de la jeunesse**

M<sup>e</sup> Audrey Lajoie  
Élaboration du colloque  
Membre

**Comité Programme d'accompagnement justice et santé mentale  
(PAJ-SM)**

M<sup>e</sup> Marc-André Champagne  
Membre

**CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS**

M<sup>e</sup> Céline Gallant  
Séance d'information sur les services juridiques  
M<sup>e</sup> Valérie Lauzier  
Personne-ressource

**CSSS de Coaticook**

M<sup>e</sup> Véronique Dion  
Personne-ressource

## AUTRES ORGANISMES

### Journal Regards

M<sup>e</sup> Karine Arseneault-Sirois  
Rédaction d'un article sur l'intervention de la DPJ  
dans la vie d'un enfant

### Radio-Canada (radio 101,1)

M<sup>e</sup> Marc-André Champagne  
Commentaires sur l'actualité judiciaire

### Radio 107,7 Estrie

M<sup>e</sup> Marc-André Champagne  
Commentaires sur l'actualité judiciaire

## IMPLICATIONS DU PERSONNEL DU CCJE DANS LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (EMAJ)



### Membre du comité directeur

M<sup>e</sup> France Bélanger

### Ambassadrices

M<sup>e</sup> Marie-Claude Boucher  
M<sup>e</sup> Nathalie Gaulin  
Mme Jessica Mercier  
M<sup>e</sup> Mélissa Robert

### Équipe de communications (équipe de validation)

Mme Marie-France Duquette

### Responsables plateforme B12

Mme Christine Larouche  
Mme Jessica Mercier

### Déploiements du projet OneNote dans les bureaux

Mme Véronique Dubé  
M<sup>e</sup> Philippe Gilbert  
Mme Sabrina Normandin  
M. Yannick Ouellet

### Projet-pilote plateforme échange de documents

M<sup>e</sup> Marie-Claude Boucher  
Mme Véronique Dubé  
Mme Marie-France Duquette  
M<sup>e</sup> Philippe Gilbert  
Mme Jessica Mercier  
Mme Sabrina Normandin  
M. Yannick Ouellet

## FORMATIONS DONNÉES PAR LE PERSONNEL AVOCAT DU CCJE

### **M<sup>e</sup> Karine Arseneault-Sirois**

*Le conflit d'intérêts et la confidentialité*  
Employés du CCJE – 24 mai 2024

### **M<sup>e</sup> Jean-Christian Blais**

*Présentation de l'aide juridique*  
CLSC équipe Accueil psychosociale - 2 avril 2024  
Coop l'Autre-Toit – Projet Appart – 8 avril 2024  
Équijustice – 8 mai et 26 septembre 2024

### **M<sup>e</sup> Samuel Bouchard**

*Les interactions avec les personnes vulnérables*  
Étudiants en techniques policières – 23 avril 2024

*L'accès à la justice pour les personnes vulnérables*  
Comité Accès à la justice – 20 novembre 2024

### **M<sup>e</sup> Simon Delisle-Beaulieu**

*Contestation des décisions administratives*  
Fibromyalgie de l'Estrie – 2 octobre 2024

### **M<sup>e</sup> Céline Gallant**

*Présentation de l'aide juridique*  
Intervenants du milieu communautaire et santé mentale – 15 octobre 2024

### **M<sup>e</sup> Valérie Lauzier**

*Comment adopter de meilleures pratiques en droit de la famille*  
Juge Claude Villeneuve et Mme Catherine Lapointe – 10 avril 2024

*Présentation de l'aide juridique et l'importance de la collaboration sociojudiciaire et avec le milieu communautaire*  
*Techniques en travail social et juridiques – 20 et 27 septembre 2024*

### **M<sup>e</sup> Mélissa Robert**

*Le nouvel article 38 c.1 de la LPJ. Formation sur l'exposition à la violence conjugale, du clinique au juridique*  
Avocates et avocats du réseau de l'aide juridique – 8 novembre 2024

Avocates et avocats du district Saint-François – septembre 2024

## DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les informations contenues dans le Rapport annuel d'activités et de gestion 2024-2025 du *Centre communautaire juridique de l'Estrie* relèvent de la responsabilité de la Directrice générale. Cette responsabilité repose sur l'exactitude et l'intégrité des données ainsi que sur la fiabilité des résultats en regard des objectifs et orientations du Centre.

Afin d'assurer la fiabilité de l'information et des résultats, des systèmes de contrôle internes ont été maintenus tout au long de l'exercice financier.

À ma connaissance, les résultats et les données du Rapport annuel d'activités et de gestion 2024-2025 décrivent fidèlement la mission, la vision et les valeurs du *Centre communautaire juridique de l'Estrie*. De plus, il fait état des objectifs et des résultats obtenus en regard des objectifs organisationnels 2024-2025, des engagements de la Déclaration de services aux citoyens et des résultats relatifs aux exigences législatives qui influent sur l'organisme.

À mon avis, les données et renseignements présentés dans ce rapport annuel d'activités et de gestion sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2025.



M<sup>e</sup> FRANCE BÉLANGER  
DIRECTRICE GÉNÉRALE



**AIDE  
JURIDIQUE  
ESTRIE**

Centre communautaire juridique de l'Estrie